

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernmentaux Canada

800 Burrard Street, Room 219 800, rue Burrard, pièce 219 Vancouver

British Columbia V6Z 0B9

Bid Fax: (604) 775-9381

# INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

# Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -Pacific Region 800 Burrard Street, Room 219 800, rue Burrard, pièce 219 Vancouver British C V6Z 0B9 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet					
Km742.5 to Km750.3 Hwy Rea					
Solicitation No N° de l'invitation			Date		
EZ899-152432/A		2015-0	4-08		
Client Reference No N° de réf	érence du client	GETS F	Ref. No N° de réf. de SEAG		
		PW-\$F	WY-020-7499		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	S No./N	° VME		
PWY-4-37364 (020)					
<b>Solicitation Closes -</b>	I 'invitation pre	end fi	n Time Zone		
at - à 02:00 PM		) <b>.</b>	Fuseau horaire		
			Pacific Daylight		
on - le 2015-05-19			Saving Time PDT		
F.O.B F.A.B.					
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:	Buyer Id - Id de l'acheteur			
Ly, Ronny(PWY)		pwy020			
Telephone No N° de téléphor	ne	FAX No N° de FAX			
(604) 666-0043 ( )		(604) 775-6633			
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:				
Destination - des biens, service	es et construction:				
PWGSC - Km742.5 to Km750.	3 Alaska Highway, BC				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	ar an nam du fannsiaaans
Nom et titre de la personne autorisée à signe de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	
de l'entrepreneur (taper ou echre en caracte	res a imprimerie)
Signature	Date



Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy020

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier PWY-4-37364 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

**AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES:** Veuillez utiliser l'étiquette d'adresse ci-dessous et bien l'affixer à l'extérieur de l'enveloppe ou du paquet renfermant votre offre. Dans le cas de modifications à des offres soumises par télécopieur (Fax: (604) 775-9381), servez-vous de la feuille comme page couverture. Assurez-vous de toujours incrire lisiblement le nom de votre compagnie, l'adresse de retour, le numéro de l'offre et la date limite sur l'extérieur de votre offre.

Marches immobiliers
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
800, rue Burrard, bureau 219
Vancouver (C.-B.) V6Z 0B9

Offre nº: EZ899-152432/A

**Date et heure limites de reception des soumissions:** 19 Mai 2015, 1400 h **Sujet:** Réalignement de la route, du Km 742,5 au Km 750,3, Route de l'Alaska

(Colombie-Britannique)

EZ899-152432/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWY-4-37364

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy020

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# **INVITATION À SOUMISSIONNER**

# **AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES**

# **APPUYER LE RECOURS AUX APPRENTIS**

Dans son Plan d'action économique de 2013, le gouvernement du Canada propose de soutenir l'embauche d'apprentis dans le cadre des projets de construction et d'entretien du gouvernement fédéral. Vous référer à IP11

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwv020

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EZ899-152432/A

File No. -  $N^{\circ}$  du dossier

PWY-4-37364

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# TABLE DES MATIÈRES

	•		
INICTOLICTIONS	DADTICI II IEDEC	AUX SOUMISSIONN	VIDES (ID)
	FANTIGULIENES	AUX SOUMISSIONN	AINLO UF I

- IP01 Dispositions relatives à l'intégrité, renseignements connexes
- IP02 Documents de soumission
- IP03 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP04 Visite des lieux
- IP05 Révision des soumissions
- IP06 Résultats de l'appel d'offres
- IP07 Fonds insuffisants
- IP08 Période de validité des soumissions
- IP09 Documents de construction
- IP10 Exigences relatives à la sécurité
- IP11 Initiative de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour l'embauche d'apprentis
- IP12 Sites Web

# R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2015-02-25)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>

- IG01 Dispositions relatives à l'intégrité soumission
- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxes applicables
- IG05 Frais d'immobilisation
- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG09 Livraison des soumissions
- IG10 Révision des soumissions
- IG11 Rejet de la soumission
- IG12 Coûts relatifs aux soumissions
- IG13 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG14 Respect des lois applicables
- IG15 Approbation des matériaux de remplacement
- IG16 Évaluation du rendement
- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.

## **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)**

CS01 Condition d'assurance

## **DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)**

# FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

## **APPENDICE 1- FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS**

APPENDICE 2 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET OU PROPRIÉTAIRE DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy020

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

APPENDICE 3 - ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS APPENDICE 4 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE ANNEXE B - RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy020

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

# **INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)**

## IP01 DISPOSITIONS RELATIVES A L'INTEGRITE – RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article IG01, Dispositions relatives à l'intégrité - soumission des Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2015-02-25). Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

### **IP02 DOCUMENTS DE SOUMISSION**

- 1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
  - a. Appel d'offres Page 1;
  - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
  - c. Instructions générales services de construction exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2015-02-25)
  - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
  - e. Dessins et devis;
  - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
  - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>

### IP03 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page
   Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

# IP04 VISITE DES LIEUX

S/O

## IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

EZ899-152432/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy020

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T. Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (604) 775-9381

#### IP06 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- 1. Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- 2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en communiquant au numéro de téléphone (604) 775-9384

### IP08 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- 1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
  - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
  - b) annuler l'appel d'offres.
- Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T

## **IP09 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION**

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de (2), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

#### **IP10 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

5. S/O

# IP11 INITIATIVE DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA POUR L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

- 1. Pour les encourager à participer à la formation d'apprentis, on demande aux employeurs qui soumissionnent pour des contrats de construction ou d'entretien de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) de signer une attestation volontaire, attestation signalant leur engagement à embaucher et former des apprentis.
- 2. Le Canada doit composer avec des pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs et dans diverses régions, en particulier dans des métiers spécialisés. Faciliter l'acquisition de compétences et la formation chez les Canadiens est une responsabilité partagée. Dans le Plan d'action économique (PAE) de 2013, le gouvernement du Canada a pris l'engagement de faciliter l'utilisation d'apprentis dans le cadre des contrats fédéraux de construction et d'entretien. Les soumissionnaires ont un rôle important à jouer au titre du soutien des apprentis, à savoir les

EZ899-152432/A

Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - ld de l'acheteur

pwv020

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

embaucher et les former. On les encourage à attester qu'ils proposent des possibilités d'emploi à des apprentis dans le cadre de leurs relations d'affaires avec le gouvernement du Canada.

- 3. Par l'entremise du Plan d'action économique de 2013 et de son appui aux programmes de formation, le gouvernement du Canada encourage les Canadiens à faire l'apprentissage de métiers spécialisés et à y faire carrière. En outre, le gouvernement offre un crédit d'impôt aux employeurs afin de les encourager à embaucher des apprentis. Vous trouverez de l'information à propos de ces mesures fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada dans son site Web à : www.cra-arc.gc.ca. Les employeurs sont aussi invités à se renseigner à propos de l'information et des mesures de soutien additionnelles dont ils pourraient tirer profit auprès de leur autorité provinciale ou territoriale en matière d'apprentissage.
- 4. Les attestations signées (APPENDICE 4) aideront à mieux comprendre comment les entrepreneurs utilisent des apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien et pourraient éclairer l'élaboration, dans l'avenir, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes.
- 5. L'entrepreneur atteste ce qui suit :

En vue de contribuer à la satisfaction de la demande en travailleurs qualifiés, l'entrepreneur convient de déployer et d'exiger de ses sous-traitants qu'ils déploient des efforts commerciaux raisonnables pour embaucher et former des apprentis inscrits, de s'efforcer d'utiliser pleinement les ratios compagnon/apprenti \* autorisés et de respecter toutes les exigences liées à l'embauche prescrites dans les lois provinciales et territoriales.

L'entrepreneur consent, par la présente, à ce que cette information soit recueillie et conservée par TPSGC et Emploi et Développement social Canada en vue d'appuyer la compilation de données sur l'embauche et la formation d'apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien.

Pour appuyer cette initiative, une attestation volontaire signalant que le fournisseur s'engage à embaucher et former des apprentis est disponible à l'APPENDICE 4.

Si vous acceptez, veuillez compléter et apposer votre signature à l'APPENDICE 4

\* Le ratio compagnon/apprenti, c'est le nombre de compagnons qualifiés/agréés qu'un employeur doit employer dans une profession ou un métier désigné afin d'être admissible à inscrire un apprenti conformément à la législation, aux règlements, aux directives d'orientation ou aux arrêtés provinciaux/territoriaux émis par les autorités ou les organismes responsables.

#### IP12 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues <a href="http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494&section=text#appL">http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494&section=text#appL</a>

Achats et ventes <a href="https://achatsetventes.gc.ca/">https://achatsetventes.gc.ca/</a>

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) <a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf</a>

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) http://www.tpsqc-pwqsc.qc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/505.pdf Solicitation No. -  $\ensuremath{N^\circ}$  de l'invitation

EZ899-152432/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy020

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. -  $N^{\circ}$  du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>

Services de sécurité industrielle <a href="http://ssi-iss.tpsqc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html">http://ssi-iss.tpsqc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html</a>

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/cndt-cndct/index-fra.html

TPSGC, Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) <a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html#f229">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html#f229</a>

TPSGC, Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

File No. - N° du dossier CCC

PWY-4-37364

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)**

#### **CS01 CONDITIONS D'ASSURANCE**

### 1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

## 2) Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

## 3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

### 4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

## 5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

EZ899-152432/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy020

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

# **DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)**

- 1. Les documents suivants constituent le contrat:
  - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
  - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme:
  - c. Dessins et devis:
  - d. Conditions générales et clauses:

CG1	Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2015-04-01);		
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2015-02-25);		
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2015-02-25);		
CG4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);		
CG5	Modalités de paiement	R2850D	(2015-02-25);		
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D	(2013-04-25);		
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);		
CG8	Règlement des différends	R2882D	(2015-02-25);		
CG9	Garantie contractuelle	R2890D	(2014-06-26);		
CG10	Assurances	R2900D	(2008-05-12);		
Coûts a	admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1	R2950D	(2015-02-25);		
Conditions supplémentaires					

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission: et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>
- 3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

Signature

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy020

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

# FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

# **SA01 IDENTIFICATION DU PROJET**

Réalignement de la route, du Km 742,5 au Km 750,3 Route de l'Alaska (Colombie-Britannique)

Nom:		L ET ADRESSE DU SOUMISSION	WAIL	
Adress	e:			
Téléph	one:	Télécopieur:	NEA	
Le sou		Canada d'exécuter les travaux du TANT TOTAL DE LA SOUMISSIO		
		DITÉ DES SOUMISSIONS retirée pour une période de soixant	e (60) jours suivant la date de	e clôture de l'invitation.
À l'acce		CONTRAT 'entrepreneur par le Canada, un conts constituant le contrat sont ceux		
Les tra	<b>DURÉE DES TRAV</b> vaux sur place doiver 30 octobre 2016.	AUX nt commencer le 1er juin 2016, être	très avancés le 15 octobre 2	016 et être terminés au plus
Le sour		JMISSION a soumission une garantie de soun a R2710T -Instructions générales -		
SA08	SIGNATURE			
Nom et	titre de la personne	autorisée à signer au nom du soum	nissionnaire (Tapés ou lettres	moulées)

Date

Solicitation No. - N° de l'invitation EZ899-152432/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy020

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

# APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS (3 page)

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

Nº d'article	Renvoi au devis	Description des travaux	Unité de mesure	Quantité estimative (QE)	Prix unitaire (PU) TPS en sus	Somme calculée (QE x PU) [TPS en sus]
1	01 25 20	Mobilisation	Somme forfaitaire (SF)	1		
2	01 35 0,06	Contrôle de la circulation	SF	1		
3	01 45 00	Gestion de la qualité	SF	1		
4	31 11 00	Défrichement et essouchement	На	42,8		
5	31 24 13	Dévêtissage	m <sup>3</sup>	101 400		
6	31 24 13	Mise en place de terre végétale	m <sup>2</sup>	126 700		
7	31 26 13	Pulvérisation de la surface bitumineuse de la route déclassée	m <sup>2</sup>	40 900		
8	31 24 13	Remblai	m <sup>3</sup>	555 000		
9	31 24 13	Remblai spécialisé	m³	5 100		
10	31 24 13	Matériaux de stabilisation de talus remanié	m³	5 000		
11	32 11 24	Couche de base de gravier concassé	m <sup>3</sup>	35 000		
12	32 11 19	Couche de fondation	m³	40 400		
13	32 11 18	Matériaux de remblayage de choix pour fond de forme	m <sup>3</sup>	62 900		
14	31 24 13	Instruments géotechniques	SF	1		
15	02 41 13	Retrait et élimination hors sites des ponceaux en tuyau de tôle d'acier ondulée existants (≤ 800 mm de diamètre)	Unité	16		
16	02 41 13	Retrait et élimination hors sites des ponceaux en tuyau de tôle d'acier ondulée existants (> 800 mm de diamètre)	Unité	3		
17	02 41 13	Retrait et élimination hors sites des ponceaux en douves de bois existants (≤ 800 mm de diamètre)	Unité	1		
18	02 41 13	Retrait et élimination hors site des ponceaux à dalot existants (ruisseau d'Ed, km 748 et 133)	SF	1		
19	33 42 13	Ponceaux en tuyau de tôle ondulée recouvert d'aluminum				
а		600 mm	m	230,5		
b		800 mm	m	202,0		

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy020

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

С		900 mm	m	34,0	
d		1200 mm	m	138,0	
е		1400 mm	m	44,0	
f		1800 mm	m	102,0	
20	33 42 13	Conception et construction de ponceaux (ruisseau d'Ed, km 748 et 133)	SF	1	
21	31 23 33,01	Enrochements de protection – entrée et sortie de ponceau (≤ 1800 mm de diamètre)	Unité	14	
22	31 23 33,01	Enrochements de protection – pentes abrubtes	m	70	
23	31 23 33,01	Enrochements de protection – entrée de ponceau à grand diamètre (ruisseau d'Ed, km 748 et 133)	SF	1	
24	31 23 33,01	Enrochements de protection – sortie de ponceau à grand diamètre et rétablissement du cours d'eau (ruisseau d'Ed, km 748 et 133)	SF	1	
25	31 23 33,01	Creusement de fossés après le retrait des ponceaux en tôle d'acier ondulé ou en douves de bois (≤ 800 mm de diamétre)	Unité	7	
26	31 23 33,01	Creusement de fossés après le retrait des ponceaux en tôle d'acier ondulé (> 800 mm de diamétre)	Unité	1	
27	31 23 33,01	Fossés blindés	m²	1 850	
28	31 23 33,01	Rigole de drainage de talus remanié	m	465	
29	31 23 33,01	Barrage de fossé	Unité	3	
30	32 32 34	Conception et construction de mur de soutènement	m²	1 470	
31	32 11 24	Reprofilage de la couche de base de gravier concassé en vue du traitement de surface bitumineux (km 736 et 988 - km 742 et 560)	SF	1	
32	32 12 35	Matériaux asphaltiques	Tonne	400	
33	32 12 35	Traitement de surface bitumineux	m²	174 400	
34	32 17 23	Peinture de lignes permanentes	Km	39,9	
35	32 93 21	Ensemencement hydraulique	На	36,7	
36	02 41 13	Retrait et empilement temporaire des blocs de béton de renfort préfabriqués existants	Unité	206	
37	02 41 13	Élimination hors site des blocs de béton de renfort préfabriqués endommagés	Unité	4	
38	34 71 13,01	Mise en place des blocs de béton de renfort préfabriqués existants	Unité	202	
39	34 71 13,01	Blocs de béton de renfort préfabriqués	Unité	470	
40	02 41 13	Retrait et empilement temporaire des glissières de béton existantes	Unité	50	
41	34 71 13,01	Mise en place des glissières de béton préfabriquées existantes			
а		Musoir de béton préfabriqué	Unité	2	
b		Glissière de transition de béton préfabriquée (690 mm à 460 mm)	Unité	2	

EZ899-152432/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy020

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

С		Glissière de transition de béton préfabriquée (810 mm à 690 mm)	Unité	2		
d		Glissière médiane de béton préfabriquée (810 mm)	Unité	44		
42	34 71 13,01	Glissières de béton préfabriquées				
а		Musoir de béton préfabriqué (CBN-H)	Unité	6		
b		Glissière de transition de béton préfabriquée (690 mm à 460 mm) [CTB-1E]	Unité	6		
С		Glissière de transition de béton préfabriquée (810 mm à 690 mm) [CTB-2H]	Unité	6		
d		Glissière médiane de béton préfabriquée (810 mm) [CMB-E]	Unité	89		
е		Glissière médiane de béton préfabriquée (810 mm) [CMB-H]	Unité	85		
f		Glissière de béton préfabriquée bordant une pile (810 mm) [CMB-E]	Unité	76		
g		Glissière de béton préfabriquée bordant une pile (810 mm) [CMB-H]	Unité	76		
43	10 14 53	Panneaux de circulation	Unité	8		
				SOMME CAL	CULÉE TOTALE	
					TPS en sus	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy020

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

# APPENDICE 2 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET OU PROPRIÉTAIRE DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS ET OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE

Solicitation No. - N° de l'invitation EZ899-152432/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy020

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

# APPENDICE 3 – ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

Avis; L'entrepreneur sera appelé à compléter à tous les six mois ou à la fin des travaux un rapport tel qu'inclus à l'annexe C « Rapport volontaire d'apprentis employés pendant les contrats ».

Nom:	
Signature:	-
Nom de la compagnie:	
Dénomination sociale:	
Numéro de l'invitation à soumissionner:	
Nombre d'employés de l'entreprise:	
Nombre planifié d'apprentis qui travailleront sur ce contrat:	
Métiers spécialisés de ces apprentis;	

Solicitation No. - N° de l'invitation EZ899-152432/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy020

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

File No. - N° du dossier

PWY-4-37364

# APPENDICE 4 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE

# SERONT NOMMES A L'ATTRIBUTION DU CONTRAT.

<u>L'autorité contractante est :</u>
Nom :
Titre :
Ministère :
Division :
Téléphone :
courriel :
Responsable technique :
Nom :
Titre :
Ministère :
Division :
Téléphone :
courriel:

EZ899-152432/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

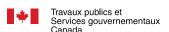
Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy020

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

ANNEXE A - ATTESTATION D'ASSURANCE (N'est pas requise lors du dépôt de soumission)



Signature

Public Works and Government Services

# ATTESTATION D'ASSURANCE

Date J/M/A

Canada	Canada					Page 1 de
Description et emplacemen	nt des travaux				N° de cont	rat.
					N° de proje	et
Nom de l'assureur, du cou	rtier ou de l'agent	Adresse (N°, ru	e)	Ville	Provi	ince Code postal
Nom de l'assuré (Entrepreneur)		Adresse (N°, ru	e)	Ville	Provi	ince Code Postal
Assuré additionnel Sa majesté la Reine de	u chef du Canada représent	ée par le Minis	tre des Travau	ux publics et des Se	ervices gouvern	ementaux
Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	PI	afonds de garantie	1
Responsabilité civile des entreprises			07 III 77	Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux
Responsabilité complémentaire/exc édentaire.				\$	\$	\$
				\$	\$	\$
				\$		
				\$		Global
				☐ Par incident		\$
				☐ Par événement		
				<b>\$</b>		Global
				□ Par incident □ Par événement		\$
	ci-dessus ont été émises par de gueur, comprennent les garanti de réduction de garantie.					
Nom de la personne au	torisée à signer au nom de(s) (l')a	assureur(s) (Cadre	e, agent, courtier	r)	Numé	éro de téléphone

#### ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

#### Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Les polices d'assurance doivent comprendre un avenant prévoyant la transmission au Canada d'un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

# Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- b) un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Solicitation No. - N° de l'invitation EZ899-152432/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy020

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PWY-4-37364

# ANNEXE B - RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS (exemple)

(Ce rapport volontaire n'est pas requis lors du dépôt de soumission)

L'entrepreneur devrait compiler et tenir à jour des données sur le nombre d'apprentis ayant été embauchés pour travailler sur le contrat, ainsi que leur métier spécialisé.

L'entrepreneur devrait fournir ces données conformément au format ci-dessous. Si aucun apprenti n'a été embauché pendant la durée du contrat, l'entrepreneur devrait soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données devraient être présentées à l'autorité contractante au plus tard six mois après l'octroi du contrat ou à la fin du contrat, selon la première éventualité.

Nombre d'apprentis embauchés	Métier spécialisé